



Retrait illégal de l'argent de mon compte livret par mes grands p

Par emilpzz

Bonjour, j'ai une question concernant une transaction bancaire datant de 2016 : je m'explique.
Avant mes 18ans, mes grands parents ont retiré de mon compte ce qu'il y avait sur mon livret A, ce qui était totalement illégal n'étant pas mes tuteurs + n'ayant aucune procuration pour le faire.

Cela fait des années que je faisais des réclamations auprès de ma Banque, qui me faisait tourner en rond. Récemment, je les ai menacé de porter plainte, et pour se défendre, ils ont premièrement mentis en me disant qu'à l'époque, mes grands parents avaient eu procuration légale par ma mère pour disposer de mon compte, ce qui était totalement faux et d'ailleurs ils n'ont jamais pu me fournir la preuve de leurs dires.

Hier, je leur ai dit que j'étais prête à porter plainte puisque des années après mon problème n'était toujours pas réglé. Et ce matin, la somme a été virée sur mon compte bancaire, et j'ai reçu des excuses de la banque. Je ne sais pas si je dois être satisfaite.

Ma question est : la banque n'aurait-elle pas dû me donner en + des dommages?

Sachant que ça fait des années qu'elle évite le sujet en en répondant pas à mes réclamations, et qu'elle a menti en inventant une fausse procuration, et que j'ai perdu un temps fou à faire toutes ces réclamations. Même si la somme qui m'avait été prise n'est pas exorbitante, cet acte était totalement illégal et leurs mensonges avec.

J'aimerais donc savoir ce que vous pouvez me conseiller de faire : me contenter de la somme que j'ai récupéré, ou demander une indemnisation en + sous peine de porter plainte? Si oui, combien environ?

Je vous remercie,
Emilie